

BIBLIOTHEQUE

J. Gosselet

Kn6

Num: 1 -> 16

sgu 20100323

*SGN Br gas
32*

ÉTUDE SUR LE TERRAIN CARBONIFÈRE.

LE POUDINGUE HOUILLER

(2^{me} NOTICE)

PAR

J. FALY

INGÉNIEUR AU CORPS DES MINES.

LIÈGE

IMPRIMERIE H. VAILLANT-CARMANNE,

rue St-Adalbert, 8.

1886

*A Monsieur Gosnell
hommage
Faly*

ÉTUDE SUR LE TERRAIN CARBONIFÈRE.

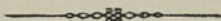
LE POUDINGUE HOUILLER

(2^{me} NOTICE)

PAR

J. FALY

INGÉNIEUR AU CORPS DES MINES.



LIÈGE

IMPRIMERIE H. VAILLANT-CARMANNE,

rue St-Adalbert, 8.

1886

(Extrait des *Ann. de la Soc. géol. de Belg.*, t. XIII, MÉMOIRES, 1886.)

La Société, en décidant l'impression d'un travail, laisse à l'auteur la responsabilité de ses opinions.

(*Art. 27 des statuts, reproduit en exécution de l'art. 4 du règlement.*)

ÉTUDE SUR LE TERRAIN CARBONIFÈRE

LE POUDINGUE HOULLER

(2^{me} NOTICE)

Dans un travail publié, il y a quelques années, dans les Annales de la Société géologique de Belgique (tome V, Mém., p. 100), nous avons exposé le résultat de nos recherches sur le *Poudingue houiller* dans le bassin de Charleroi. Depuis lors, nous avons continué à explorer cette région, en vue de chercher à établir des relations entre ses couches et celles du bassin du Centre qui, à cette époque, faisait l'objet de nos études. Appelé dans la suite à exercer plus spécialement notre activité dans le Couchant de Mons, nous y avons porté également notre attention sur les assises inférieures de la formation houillère.

Ayant recueilli, au cours de nos recherches, des données assez nombreuses concernant la position et l'allure du *Poudingue houiller*, nous croyons faire chose utile en les communiquant à la Société géologique, car on en pourra tirer à l'occasion certains enseignements pour l'étude de la structure de notre gisement. Bon nombre de ces données, il est vrai, sont connues de quelques assidus observateurs du sol de notre province ; il a été fait, au surplus, mention

d'une manière générale de plusieurs d'entre elles dans diverses publications (1).

Nous ne croyons pas, néanmoins, pouvoir omettre ces dernières dans cet exposé, que nous voulons faire aussi complet que possible.

Au moment où nous produisions notre première notice, nos confrères Firket et Hock faisaient, de leur côté, à la Société, des communications intéressantes sur le même sujet, mais ils traitaient spécialement de la province de Liège et de la région nord-est de celle de Namur (2).

Plus tard, M. Purves publia une étude d'ensemble de l'étage houiller inférieur de la Belgique (3), mais il laissa à l'écart le bassin du Couchant de Mons. Nous essayerons de combler cette lacune.

M. Purves a désigné sous le nom de *Grès d'Andennes*, ou simplement sous celui de *grès grossier* l'assise dont nous nous occupons. M. Murlon (4) avait proposé de l'appeler : *Poudingue de Monceau-sur-Sambre*. Pourquoi ne lui laisserait-on pas le nom de *Poudingue houiller* que Dumont lui avait donné ?

Nous avons distingué, dans le bassin de Charleroi, trois bandes de poudingue houiller ; il devait en être ainsi, puisque ce niveau est en stratification concordante avec le calcaire carbonifère qui, lui-même, y forme trois bandes, savoir : celles qui limitent le bassin au nord et au sud et celle qui, avec certaines assises devoniennes et houillères, constitue le massif accidentel de Fontaine-l'Évêque.

Nous avons montré la *bande de Couillet* cheminant

(1) BRIART : *Bulletin de l'Académie* ; 3^e série, tome II, p. 439. — CORNET : Article intitulé : *Le bassin houiller belge* dans la *Notice sur l'exposition collective des charbonnages patronnés par la Société générale, à Anvers, en 1885*.

(2) AD. FIRKET, tome V, p. LXXXI ; id., p. XCVII ; id., p. CXXI ; id., p. 42. — G. HOCK. Tome V, p. 111.

(3) *Bulletin de l'Académie* ; 3^e série, tome II, p. 514.

(4) *Géologie de la Belgique*, tome I^{er}, p. 119.

parallèlement au calcaire, depuis Jamioulx jusqu'à Châtelet. De ce point, M. Purves a pu la suivre, comme on devait s'y attendre, tout le long de la bande calcaire jusqu'au delà de Liège. Il a signalé ensuite, à partir de cette ville, le long de l'affleurement septentrional du calcaire carbonifère, la ligne continue, mais quelquefois cachée, du poudingue venant se raccorder à notre *bande de Courcelles*.

M. Purves ne nous a rien appris de nouveau sur la *bande de Monceau*, qui est nécessairement terminée à l'est contre la faille limitant tout le massif accidentel. Nous l'avons suivie jusqu'à la route de Mont-sur-Marchienne et, vraisemblablement, elle ne s'étend guère au delà.

Vers l'ouest, au contraire, le dernier affleurement se remarque, ainsi que l'ont déjà dit M. Briart ⁽¹⁾ et M. Purves ⁽²⁾ sur la rive gauche du ruisseau de Forchies. Il est probable que cette bande ne s'arrête pas là et qu'elle se prolonge sous les terrains plus récents, qui, à partir de la rive droite de ce ruisseau, masquent complètement le terrain houiller. S'il importe peu, pour la cartographie géologique, de savoir jusqu'où peut s'étendre cette bande, il n'en est pas de même au point de vue des recherches sur la structure de notre bassin houiller. Si l'on considère que le massif calcaire de Fontaine-l'Evêque n'est pas borné à l'ouest par le terrain houiller, comme l'indique la carte de Dumont, mais que son affleurement s'étend jusqu'à la limite des terrains tertiaires, sous lesquels on le voit pénétrer; si l'on considère en outre que deux sondages ont atteint ce calcaire, l'un en deçà, l'autre au delà même de la route d'Anderlues à Bascoup, on est en droit de croire que le poudingue s'étend au moins aussi loin.

Dans les recherches géologiques, aucun indice ne doit

(1) *Annales de la Société géologique*, tome II, p. 86.

(2) *Loc. cit.*, p. 523.

être négligé, quelque minime qu'il paraisse, parce qu'il peut quelquefois emprunter de l'importance aux circonstances dans lesquelles il s'est présenté. Aussi croyons-nous devoir signaler un fait que nous avons constaté il y a quelques années, et qui nous a fortement intrigué. A peu près à l'endroit où le sentier conduisant de Morlanwelz à Mont-Sainte-Aldegonde traverse la limite entre cette dernière commune et celle de Carnières, nous avons trouvé, en plein champ, un fragment gros comme le poing de poudingue houiller parfaitement caractérisé. En cet endroit, les morts terrains ont au moins 40 mètres de puissance, ce qui exclut l'idée de la présence d'un affleurement. Au surplus, le sentier n'a jamais été empierré, ce qui nous oblige à rejeter aussi une explication possible de la présence de ce fragment. Aurait-il été abandonné ou perdu en chemin, par une personne venant du *puits des Dunes* (où nous avons déjà dit qu'il y a du poudingue) et se rendant à Morlanwelz ? Nous ne le savons pas. Ne proviendrait-il pas d'un puits creusé anciennement en cet endroit et dont il ne reste plus aucun vestige, mais par lequel de vieux ouvriers nous ont dit avoir exploité, vers la profondeur de 75 à 76^m, une couche de houille dite : *Grande Veine du Bois des Faux* ? Ce puits a-t-il atteint ou traversé le poudingue ? Nous nous bornons à poser la question. Peut-être un jour, les travaux souterrains donneront-ils les moyens de la résoudre. Remarquons toutefois que cet endroit se trouve sensiblement sur la direction de la *bande de Monceau*. En outre, l'allure renversée des strates houillères reconnues dans les travaux septentrionaux des charbonnages du Viernoy et du Bois de la Haye ne peut guère s'expliquer que par une poussée plongeant du sud au nord. La direction d'un tel mouvement est si concordante avec celle de l'action à laquelle est due l'intrusion du massif de Fontaine-l'Evêque, qu'on est fort tenté d'y voir un indice

du prolongement de ce massif vers l'ouest. S'il en était ainsi, il n'y aurait rien d'étonnant à ce que la *bande de Monceau* se fût prolongée jusqu'au Bois-des-Faux.

Indépendamment des trois bandes signalées, il en existe, dans le bassin de Charleroi, une quatrième qu'on peut appeler *bande de Jumet*. Dans notre première notice, nous en avons signalé la présence dans le puits du charbonnage de Rochelle et Charnois, près de la station de Roux. Cette bande affleure en plusieurs points au hameau des *Traux*, commune de Jumet. On la retrouve aussi, quoique moins bien caractérisée, dans le *Bois de Soleilmont*, où elle a été exploitée pour la confection des pavés. Il serait très intéressant d'en rechercher le prolongement vers l'est, à partir de ce point.

A Jumet, elle a été traversée par un bouveau de recoupe de direction sud-nord, pris d'une costresse est de la couche *Dix Paumes*, à la profondeur de 359^m du puits Chaumonceau, charbonnage d'Amersœur. Prolongée de ce point, avec l'inclinaison qu'on y a constatée, elle se raccorde parfaitement à l'affleurement de *Traux*. La *bande de Jumet* n'est que la répétition de celle de Courcelles, relevée par une faille importante.

La bande calcaire de Loverval, qui vient expirer contre la faille du Midi à Jamioulx, reparait au nord de cette faille à Leernes, hameau des Wespes, où elle forme un affleurement d'une certaine étendue. Dumont a confondu ce dernier avec les calcaires devoniens qui dominent un peu plus à l'est, mais sa nature minéralogique montre clairement qu'il appartient à l'assise supérieure du calcaire carbonifère. Il est, d'ailleurs, suivi au nord, ainsi que nous l'avons déjà dit ⁽¹⁾, par les schistes noirs à posidonomyes de la base de l'étage houiller.

(1) *Annales de la Société géologique de Belgique*, tome V, p. 23.

Il était donc à présumer que l'on retrouverait le poudingue dans les affleurements houillers de Leernes, mais nous l'y avons cherché vainement, lorsque, au commencement de 1879, on le mit à découvert à 460^m au sud de l'église, en creusant le sol pour l'abaissement du niveau du chemin pavé qui va de ce village au hameau des Wespes. Ce point peut être rattaché à la *bande de Couillet*, qui a été interrompue (en affleurement, du moins) par la partie devonienne du massif accidentel de Fontaine-l'Evêque.

Sans aucun doute, cette bande se prolonge vers l'ouest sous le terrain tertiaire pour se raccorder aux affleurements connus dans le bassin de Mons. Elle passe au *puits des dunes* à Leval-Trahegnies, où nous avons vu qu'elle a été traversée à la profondeur de 60^m. Elle passe ensuite au nord du petit lambeau de terrain houiller mis à découvert dans la vallée du ruisseau d'Epinois et qui est constitué par les schistes moyens et inférieurs.

Depuis le puits des Dunes jusqu'au puits Cousin, à Asquillies, elle ne paraît pas avoir été reconnue. Notons toutefois que le poudingue houiller a été atteint à la profondeur de 379 mètres par le puits n° 1 du charbonnage du *Levant de Mons* à Harmignies, mais que, d'après notre confrère Cornet, il existe probablement, dans cette région, un accident semblable à ceux de Boussu et de Fontaine-l'Evêque. Il se pourrait, par conséquent, que le poudingue trouvé en cet endroit appartint à la *bande de Monceau* plutôt qu'à celle de *Couillet*. Ceci n'implique pourtant pas l'idée que la première doive être continue; la nature même des accidents qui l'ont produite permet, au contraire, de supposer qu'il n'en est pas ainsi.

Passons maintenant dans le bassin de Mons, où le poudingue est connu, soit en affleurement, soit par les travaux souterrains, sur une longueur de onze kilomètres environ.

Le point le plus oriental où on l'a rencontré, est l'ancien puits n° 1 du charbonnage de Cibly, ou puits Cousin, à 260^m à l'ouest-nord-ouest de l'église d'Asquillies. Ce puits l'a traversé, ainsi que l'a constaté notre confrère Cornet, à la profondeur de 106^m, en dressant d'inclinaison sud. On en pouvait encore voir, il y a peu de temps, de nombreux blocs sur le terril de cette ancienne fosse.

Plus à l'ouest, le terrain houiller est à jour dans la vallée du ruisseau d'Eugies. Le poudingue s'y montre en affleurement, stratifié horizontalement, dans une petite carrière sur la rive droite du cours d'eau à 30 à 40^m au nord du point où il est traversé par le chemin allant de *Laisette* à la *Belle-Maison*.

On l'a retrouvé en creusant un puits, dans la cave d'une maison, à 280^m à l'ouest de cette carrière.

Dans le Bois de Colfontaine, ses affleurements, autrefois exploités, occupent un espace considérable à l'est du ruisseau du même nom. A une distance de 200 à 300^m de la lisière septentrionale, il se présente en plateaux plongeant légèrement au sud et paraissant former selle vers le nord. Cette couche reparait ensuite en plusieurs endroits, sur une direction sensiblement est-ouest, à une distance de 400 à 500^m de la même lisière. Cette dernière ligne d'affleurement constitue le dressant faisant suite à la plateaux précédente; il est incliné au sud, de 45° environ. On a exploité le poudingue dans cette allure, dans une petite carrière sur la rive droite du ruisseau.

Le plateau boisé qui sépare ce cours d'eau du ruisseau de Bois-l'Evêque, est recouvert d'une couche de limon et peut-être aussi d'argile tertiaire ou crétacée, qui masque le terrain houiller; mais, dans la vallée de ce dernier ruisseau, on retrouve le poudingue en un dressant incliné au sud, formant le prolongement de celui que nous venons de signaler. Ici encore la roche a été exploitée.

Elle se montre de nouveau, suivant la même direction, sur les deux rives du ruisseau Jean Finet, affluent du ruisseau de Monligneau. Enfin, elle reparait, en plusieurs affleurements dont deux ont été exploités, sur les deux rives de ce dernier cours d'eau (désigné ruisseau d'Elwasmes sur la carte militaire).

A partir de ce point, le poudingue n'affleure plus; il est caché par le limon et ne doit pas tarder, d'ailleurs, à disparaître sous la *Faille du Midi* qui, dans cette région, empiète assez rapidement sur plusieurs étages du terrain houiller. Il a toutefois été traversé souterrainement en dressant, à la profondeur de 300^m, par le puits n° 4, dit Avaleresse, du charbonnage du *Midi de Dour*.

Tous les affleurements du poudingue, dans la partie méridionale du Couchant de Mons, se trouvent dans leur position normale de gisement par rapport à l'ensemble du bassin; ils peuvent, par conséquent, être rattachés à la *bande de Couillet*.

Quant au prolongement de la *bande de Courcelles* vers l'ouest, il n'a guère fait, jusqu'ici, l'objet de nos investigations et nous nous réservons d'y revenir, s'il y a lieu.

Il nous reste à signaler la découverte faite il y a quelques années, du poudingue houiller à grande profondeur au charbonnage du Grand-Hornu, c'est-à-dire en plein milieu du bassin de Mons. Nos confrères Watteyne et P. Plumet, de qui nous tenons nos renseignements, ont constaté avec soins ce fait stratigraphique important. On sait que les exploitations de la Compagnie du Grand-Hornu se pratiquent dans la partie la plus élevée de la formation houillère, qui comporte, en cet endroit, un groupe de couches supérieur aux couches les plus élevées du Flénu. Cela tient à ce que, sous Hornu, la grande ligne synclinale du bassin plonge rapidement vers l'ouest. Cette disposition fait descendre les couches supérieures à un niveau qui n'a pas été

atteint par la vallée d'érosion, bien profonde cependant, dans laquelle s'est déposé le terrain crétacé.

La couche Grand-Hornu, l'une des plus élevées de la série, s'est perdue, vers le couchant, à l'étage de 503^m du puits n° 12, contre une faille dirigée sensiblement de l'est à l'ouest et inclinée de 30 à 40° au Nord. En la perçant par une galerie du sud au nord, on a pénétré dans le poudingue houiller qui formait la paroi supérieure de la faille. La roche était d'ailleurs parfaitement caractérisée et il ne pouvait subsister aucun doute sur son identité. Le point où elle a été atteinte se trouve à 1288^m à l'ouest et 373^m au sud du puits n° 12 et à 495 sous le niveau de son orifice.

Il a fallu une faille bien considérable pour amener en regard des couches les plus élevées de la série, cette assise caractéristique du terrain houiller inférieur. On n'y trouvera, toutefois, rien d'étonnant, si l'on songe que la faille de Boussu, à laquelle ce contact peut être attribué, a mis, à quelques kilomètres plus à l'ouest, le calcaire carbonifère et même le terrain devonien en présence de couches houillères presque aussi élevées.

Le poudingue houiller du Grand-Hornu, par la position qu'il occupe dans l'ensemble de notre bassin, doit être rapporté à la *bande de Monceau*.

Position du poudingue dans la formation carbonifère.
— Dans notre travail antérieur ⁽¹⁾, nous avons exprimé l'incertitude qui règne encore quant à la puissance de l'assise comprise, dans le bassin du Hainaut, entre le calcaire carbonifère et le poudingue houiller. Les observations nouvelles dont il vient d'être rendu compte ne permettent pas encore d'apprécier cette puissance ; il n'existe en effet, dans la partie sud des bassins du Centre et du

(1) Le poudingue houiller (*Annales de la Société géologique de Belgique*, T. V, p. 109.)

Couchant de Mons, aucune coupe présentant, avec quelque régularité, les terrains compris entre ces deux niveaux.

Un autre résultat ressort toutefois des faits actuellement connus : c'est l'appréciation de la puissance de la stampe qui sépare le poudingue du premier faisceau de couches exploitables, ou du moins exploitées, de notre bassin. Traversée dans un état de régularité remarquable par le bouveau du puits Chaumonceau, cette stampe s'y est montrée sous une puissance normale de 252^m, depuis le poudingue jusqu'à la couche *Dix paumes*, l'inférieure du groupe exploité. Sans être d'une stérilité absolue, elle n'a présenté que des couches de houille inexploitable. Plusieurs assises gréseuses ont été traversées; la plus importante, de 28^m de puissance, était séparée de la couche Dix paumes par 64^m de schistes, contenant plusieurs veinettes de houille.

Dans le bassin de Mons, la première couche reconnue exploitable porte le nom de *Grand-Bouillon* sous les communes de Paturages et de Wasmes et celui de *Grand-Renom* sous celle de Dour. Elle a aussi été exploitée quelque peu au charbonnage des *Couteaux* à Eugies, où elle était appelée *couche n° 1*.

La stampe séparant cette couche du poudingue houiller a été explorée en profondeur par plusieurs bouveaux et particulièrement par celui de l'étage de 301^m du puits n° 1 du charbonnage de Paturages et Wasmes à Paturages. Ce bouveau, après avoir recoupé à 382^m au sud du puits la couche *Grand-Bouillon* régulière, en dressant incliné de 56° au sud, a été poursuivi à travers des terrains également réguliers et d'inclinaison peu variable, jusqu'à 350^m au delà de cette couche et a exploré, par conséquent, une stampe de 290^m environ. Aux distances de 183^m et de 209^m au sud de la couche *Grand-Bouillon*, il a recoupé deux petites couches de houille, la première de 0^m50 et la seconde

de 0^m38 de puissance, qui ont été jugées inexploitable à cause de la friabilité des terrains encaissants.

Le bouveau a traversé, au delà du *Grand-Bouillon*, un grand nombre d'assises gréseuses et psammitiques, constituant ensemble presque la moitié de la stampe explorée. Vers l'extrémité sud de la galerie, les grès ont même dominé dans une forte proportion et ont revêtu les caractères lithologiques de l'assise dans laquelle se trouve ordinairement le poudingue. Cette roche n'y a toutefois pas été traversée, mais il est à présumer qu'elle n'eût pas tardé à l'être, si le bouveau avait été quelque peu prolongé. Les bancs dans lesquels il a été arrêté étaient d'un grès compact et très dur, à grain fin et par les fissures duquel s'est déclarée une petite venue d'eau. A leur affleurement, ils ont été exploités pour pavés dans une petite carrière, actuellement comblée, mais où il est encore possible de trouver quelques échantillons de la roche. Celle-ci présente également les caractères des grès avoisinant le poudingue.

Au surplus, on peut voir, dans la tranchée du chemin de fer réunissant les deux sièges du charbonnage, l'affleurement des deux petites couches signalées plus haut et de l'assise gréseuse qui leur fait suite au midi.

De même que dans le bouveau, la plus grande concordance de stratification se remarque aux affleurements, depuis la couche *Grand Bouillon* jusqu'à l'assise exploitée dans la carrière dont il vient d'être question.

Il résulte de ce qui précède que la stampe entre le *Grand Bouillon* et le poudingue, dans le sud du bassin de Mons, est d'au moins 290^m et ne paraît pas devoir être beaucoup supérieure à ce chiffre.

D'autres explorations, totales ou partielles de cette stampe, ont été faites dans la région méridionale de notre bassin, mais elles n'ont pas donné de résultats précis, quant à sa puissance : telles sont celles qui ont été prati-

quées au puits *Cousin* à Asquillies, au puits *Sainte-Mathilde*, du charbonnage des *Couteaux* à Eugies et au puits n° 4, dit *Avaleresse* du charbonnage du midi de Dour à Dour.

Au puits *Cousin*, le poudingue, ainsi que nous le savons déjà, a été traversé en dressant d'inclinaison sud, à la profondeur de 106^m. Le puits a été poussé jusqu'à 292^m., à ce niveau, on a creusé un nouveau nord ou nord nord-ouest de 478^m de longueur dont l'extrémité a atteint des couches peut-être exploitables, appartenant vraisemblablement au groupe du *Grand Bouillon*. Mais la puissance de stampe explorée entre le poudingue et ces couches ne saurait être appréciée avec quelque exactitude, à cause de l'irrégularité et des mouvements des terrains traversés.

Au puits des *Couteaux*, un nouveau sud de 350^m de longueur, creusé à l'étage de 290^m80, a traversé des terrains d'allure assez irrégulière, qu'il est toutefois possible de synchroniser avec ceux du nouveau de *Paturages et Wasmes*. Mais le nouveau des *Couteaux* s'est moins avancé que celui de *Paturages et Wasmes* dans les terrains inférieurs à la couche n° 1 (*Grand-Bouillon*) et ne paraît guère avoir exploré plus de 200^m de stampe sous cette couche. Le poudingue n'y a pas été atteint.

Quant au puits n° 4 du midi de Dour, nous avons dit qu'il a traversé le poudingue en dressant vers la profondeur de 300^m. Un nouveau nord de 320^m de longueur, creusé à la profondeur de 288^m, n'a recoupé qu'une stampe de puissance peu considérable et d'ailleurs difficile à apprécier à cause des plissements et de l'irrégularité du terrain. Il ne paraît pas avoir atteint la couche *Grand-Bouillon*.

Tels sont les principaux faits connus dans le bassin de Mons.

L'étude du poudingue houiller et de la stampe qui le

surmonte peut, à notre avis, apporter quelque lumière dans la recherche de la synonymie des groupes de couches de nos divers bassins. Ceci nous amène à dire quelques mots de la partie méridionale du Centre-Sud.

Les puits qui exploitent le faisceau inférieur de cette région sont : le n° 1 du charbonnage de *Leval-Trahegnies* et le n° 1 du charbonnage de *Ressaix*. Grâce à l'extension des travaux de recherche et d'exploitation de ces deux mines, la synonymie est assez facile à établir entre les couches reconnues dans l'une et dans l'autre. Pour nous borner aux plus méridionales, nous dirons que la couche *Richesse* de *Ressaix* correspond à *St-Pierre* de *Leval*. A une vingtaine de mètres en moyenne sous cet horizon, nous rencontrons, à *Ressaix*, deux couches presque contiguës, dites : *Dure veine* et *Deux laies*, qui représentent la couche *Sainte-Julie* de *Leval*. Enfin, à 36^m sous ce dernier niveau, git la couche dite *Désirée* à *Ressaix* et *Suzette* à *Leval*.

A ce dernier charbonnage, les explorations n'ont guère descendu plus bas dans la série, mais à celui de *Ressaix*, le puits avait d'abord traversé plus de 210^m de stampe avant de recouper, à 275^m de profondeur, la couche *Désirée* en dressant renversé.

Arrêtons-nous un instant aux particularités les plus importantes de cette épaisseur de 210^m de terrains très régulièrement stratifiés. A la profondeur de 60^m a été recoupée une couche de 0^m60 de puissance qui se trouve à une distance normale de 180^m environ de *Désirée*. La moitié géologiquement supérieure de cette stampe, c'est-à-dire celle qui confine à *Désirée* est en grande partie, composée d'assises gréseuses et psammitiques, dont quelques bancs, très durs, ont reçu le nom de *cuerelles de Désirée*. La moitié inférieure de la stampe est composée principalement de schistes contenant deux passées de

grès et quelques veinettes de houille qui n'ont pas été reconnues exploitables.

A part l'existence de la couche de 0^m60 dont l'exploitabilité n'est pas démontrée, puisque l'on n'y a fait aucun travail, voilà donc une stampe stérile de plus de 210^m, traversée en stratifications très régulières et renfermant de puissantes assises gréseuses : caractères qui distinguent également la stampe inférieure au *Grand-Bouillon*.

Ajoutons que les charbons de la série de *Désirée* et *Richesse* sont de la même nature que ceux du faisceau du *Grand-Bouillon*, et remarquons enfin que si, du *puits des dunes* où le poudingue existe, on trace l'affleurement de cette roche, suivant la direction dominante des couches de cette région, on le verra passer à peu de distance au sud du *puits n° 1 de Ressaix*.

On en conclura que les 210^m de strates explorées par ce puits constituent la partie supérieure de la stampe entre le poudingue houiller et le premier faisceau de couches reconnues exploitables de ce bassin.

Une conclusion beaucoup plus importante, au point de vue de l'étude générale de nos bassins découle de la précédente : c'est que l'on peut synchroniser le groupe de *Richesse* du Centre-Sud avec le groupe du *Grand-Bouillon* du couchant de Mons.

Mons, février 1886.
